

L'ŒUVRE FORESTIÈRE COLONIALE D'ANDRÉ BERTIN

Un de ceux qui firent le plus pour l'introduction des bois coloniaux africains en France à une époque où on n'y utilisait que quelques essences de choix vient de disparaître. André BERTIN, ancien Conservateur des Eaux et Forêts hors cadre, ancien Conseiller technique et chef du service des bois coloniaux du Ministère des Colonies est décédé le 7 septembre 1956 à l'âge de 76 ans. Son nom demeurera lié aux efforts entrepris par la Métropole après la guerre 1914-1918 pour « mettre en valeur » — comme on disait alors — les forêts coloniales et suppléer, grâce à leurs bois d'œuvre alors peu connus, aux dévastations commises dans les forêts métropolitaines par la guerre. Il restera aussi attaché à l'organisation du cadre général des Officiers des Eaux et Forêts des Colonies, et à la création du laboratoire des bois coloniaux de Nogent-sur-Marne, noyau origine du Centre Technique Forestier Tropical actuel.

André BERTIN Ingénieur agronome, après sa sortie de l'École Nationale des Eaux et Forêts de Nancy commença une carrière forestière métropolitaine. La guerre devait brusquement changer son orientation et lui ouvrir la perspective des forêts coloniales. C'était en 1916. Sur l'initiative du Général CHEVALIER Inspecteur Général du Service des Bois, une Mission des Ministères de la Guerre, de l'Armement et des Colonies fut créée en vue de l'étude des possibilités de nos richesses forestières coloniales. La direction en fut confiée au Chef de Bataillon BERTIN, Inspecteur des Eaux et Forêts, blessé de guerre, retour du front. Cette mission forestière coloniale durant les années 1916-1917, allait prospecter les forêts de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Cameroun en vue d'estimer leurs richesses. Elle comprenait outre son chef trois autres blessés ou convalescents du front, un Inspecteur adjoint des Eaux et Forêts, le Capitaine G. LAUNOIS, un industriel mobilisé M. BETTENFELD et un préparateur au Muséum FLEURY qui devait mourir en mer le 28 avril 1919 suite d'une dysenterie contractée pendant ses prospections coloniales.

Aux prises avec ces centaines d'arbres des forêts africaines groupés dans des communautés complexes, arbres de valeur très différente quant

à leurs qualités technologiques et leurs bois, André BERTIN comprit qu'un choix des meilleures essences s'imposait avant tout et que dans cette sélection résidait le premier travail indispensable de la mission. En Côte d'Ivoire on n'exploitait alors que l'acajou, bois d'ébénisterie relativement rare en moyenne dans la forêt. Puisque la mission avait pour instruction d'estimer les possibilités de l'approvisionnement de la métropole en bois d'œuvre en lui évitant l'achat de bois étrangers, il fallait envisager l'emploi du plus grand nombre possible d'essences car aucune des meilleures n'était suffisamment abondante.

La mission prospecta en Côte d'Ivoire dans les régions de Grand Bassam, de l'Agnéby et de Grand Lahou, où étaient déjà établis des chantiers forestiers d'acajou, sur 339 kilomètres d'itinéraires. Les prospections au Gabon se développèrent sur 321 kilomètres et au Cameroun sur 160 kilomètres.

Les résultats furent aussitôt diffusés dans les nombreux ouvrages de la mission BERTIN : Les Bois de la Côte d'Ivoire (1918), les Bois du Gabon (1918), La question Forestière Coloniale (1919), Les Bois du Cameroun (1920). D'autres études suivirent sur les bois de la Guyane Française et du Brésil, les bois de l'Indochine, ainsi que de multiples brochures faisant connaître au grand public et aux utilisateurs toutes les possibilités qui s'offraient à eux par l'usage des bois coloniaux. L'état civil des principaux bois, recommandés par leurs qualités et leur abondance relative était donné, soit pour la Côte d'Ivoire 39 essences et 60 pour le Gabon. C'était encore beaucoup trop comme on devait rapidement s'en apercevoir. Cependant sur ces 39 bois ébournés, 15 sont exploités plus ou moins régulièrement aujourd'hui, et sur les 60 bois gabonais, 20, la plupart de ces espèces gabonaises n'existant pas en Côte d'Ivoire.

Certes ce projet d'utilisation de la forêt coloniale était trop optimiste. L'expérience nous l'a appris. Il faut beaucoup d'essais d'utilisation, en laboratoire et dans la pratique pour apprécier vraiment la valeur d'un bois, les conditions de sa bonne conservation, de son emploi et pour le faire admettre dans le commerce, donc, beaucoup de temps, de

persévérance, de peine et d'argent de la part des techniciens, des exploitants et des importateurs. Nous sommes aujourd'hui parvenus à une conception plus modeste des possibilités réelles de la forêt équatoriale sauvage, mais il faut se reporter à 40 ans en arrière, pour juger des mérites de cet avant projet d'utilisation d'une forêt pratiquement inconnue. Peu d'essences exploitées de nos jours sont oubliées dans les listes de BERTIN, et tous les noms choisis par lui ont été retenus. Il fixa leur état civil, c'était la première mise en ordre à faire dans ce désordre de la forêt africaine.

Je n'ai connu le Commandant BERTIN, — on ne l'appelait alors qu'ainsi — avec mes camarades de la 2^e promotion de forestiers coloniaux, qu'à la fin de l'année 1924, à la sortie de l'Ecole de Nancy, avant de partir pour mon premier séjour colonial. Il avait pris l'initiative d'organiser ainsi avant le grand départ pour la forêt tropicale un stage destiné à nous familiariser avec les bois coloniaux, et tous les problèmes nouveaux que devaient poser pour nous l'exploitation, la conservation de la forêt coloniale, la vie sous tous ses aspects dans les pays tropicaux. Il était alors conseiller technique Chef du Service des Bois Coloniaux, — Service créé des 1921, attaché à la Direction des Affaires Economiques du Ministère des Colonies Françaises, — jouissant d'une grande autorité pour les affaires qui touchaient à son vaste domaine presque neuf. Déjà il avait fait admettre qu'il était indispensable que la gestion de ces forêts immenses fût donnée à un cadre de techniciens ayant reçu la même formation que ceux de l'administration des Eaux et Forêts de la Métropole dont l'action pouvait être prise comme modèle. Le décret du 13 juillet 1923 avait fixé les statuts de notre cadre forestier colonial. Celui-ci était, du point de vue de la hiérarchie et de la solde, exactement calqué sur celui des administrateurs des colonies. Les forestiers de la France d'Outre-Mer aujourd'hui n'ont pas conservé cette parité.

Le décret du 12 juillet 1924 avait aussi précisé les conditions de formation à l'Ecole de Nancy du personnel forestier colonial. Voilà pour le personnel spécialisé chargé de la gestion de la forêt.

Quant aux bois, il était évident qu'on les connais-

sait très mal, à part l'acajou et l'okoumé. Il était urgent de déterminer expérimentalement leurs qualités et leurs usages. C'est pourquoi le Commandant BERTIN installa dans le Jardin Colonial de Nogent-sur-Marne, dans des baraques Adrian vestiges d'un hôpital auxiliaire de la Guerre, le premier laboratoire des bois coloniaux. Une première machine Amsler y fonctionnait déjà. La carcasse noirâtre de cette baraque qui abritait le « laboratoire » n'a pas encore reçu le coup de hache final, en dépit du voisinage immédiat du beau et grand bâtiment neuf du C. T. F. T. qui symbolise à Paris, dans la forêt de Vincennes, la grandeur de la forêt tropicale.

Ainsi André BERTIN fut un précurseur dans la plupart des branches d'activité concernant les forêts et les bois coloniaux. Il nous a malheureusement quitté trop tôt et après des missions à titre privé de 1928 à 1932 dans des affaires forestières coloniales, il reprit une carrière métropolitaine.

Son œuvre écrite de propagande, de vulgarisation sur les bois coloniaux fut considérable. Elle est dépassée aujourd'hui comme le sont rapidement les travaux des pionniers dans les pays neufs. Il avait une grande foi dans l'avenir de la forêt coloniale et sut la faire partager aux premières promotions de forestiers coloniaux dont il suscita la levée. C'était un homme aimable, d'une parfaite courtoisie, un grand travailleur. Ses dernières années malheureusement furent profondément affligées par une cécité devenue totale peu avant sa fin. Le Conseil d'Administration du Centre Technique Forestier Tropical l'invita à assister à l'inauguration officielle des installations de Nogent, marquant ainsi que le souvenir de celui qui avait créé le premier laboratoire des bois coloniaux à l'emplacement même où s'élèvent les laboratoires du C. T. F. T., n'était pas oublié, et qu'ainsi son œuvre il y a 40 ans avait été utile et efficace puisqu'elle avait grandi. Mais déjà André BERTIN n'avait plus ses yeux pour voir. Il n'a pu que reconnaître le chant du vent dans les pins devant la pagode, et entendre nos témoignages de reconnaissance.

A. AUBREVILLE.

